

Deux Sèvres | Thouars

Pascal Robin : la baisse peut atteindre 15 %

15/10/2010 05:29

L'éolien et les cochons dévaluent-ils les maisons ?

Responsable de la société Square-Habitat (filiale immobilière du Crédit Agricole) dans les Deux-Sèvres, Pascal Robin possède une expertise de plusieurs années dans l'immobilier en Thouarsais, notamment. Il voit surgir petit à petit les difficultés concernant les nuisances modernes.

Un incinérateur dans le sud

A commencer par les éoliennes : « Nous sommes actuellement dans un marché immobilier plutôt tendu. Ce qui signifie que la moindre gêne freine l'achat. Il y a quelques années, en exagérant, je dirais que tous les biens se vendaient comme des petits pains. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour les parcs éoliens qui s'implantent, comme à Saint-Germain-de-Longue Chaume, en Gâtine, la baisse du bien à vendre peut aller à jusqu'à -15 % . »

« Pour ce qui concerne le plan d'épandage de la maternité porcine, que je n'ai pas encore eu l'occasion de consulter, cela peut être du même ordre. En fonction, bien entendu de la situation de la maison.

Autre exemple, dans le sud du département, à Mauzé-sur-le Mignon, où nous avons une agence, le projet de création d'un incinérateur industriel à Surgères, dans le département voisin, mais tout près des Deux-Sèvres, va peser sur la valeur immobilière des biens à vendre. C'est évident ».

Expert en son domaine, Pascal Robin note aussi un phénomène récent : l'effet La Faute-sur-Mer : « Aujourd'hui, l'Etat indemnise en cas de risques mal calculés. Cela signifie qu'en cas de problème mal évalué ou non pris en compte au départ, chacun pourra lui demander réparation. »